

# le lyaud

*notre village*

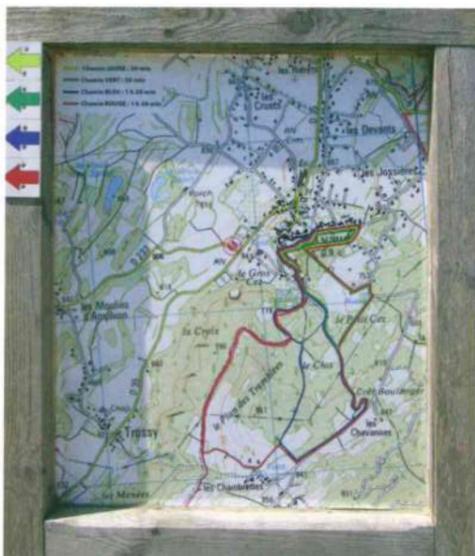


N° 57 • Juillet 2018

Bulletin Communal d'Information

## LES SENTIERS DU LYAUD

Cet été vous pouvez vous promener au Lyaud...  
En partant du Voua Bénit, quatre sentiers sont proposés, même si, en fonction de l'avancée de la carrière, le fléchage peut s'avérer chaotique.



En partant du parking de la route des Chambrettes, trois sentiers de difficultés variées démarrent : sentier rouge direction Route Forestière pour rejoindre la Montagne des Sœurs, ou départ Route des Manchères pour une balade en forêt sur le flanc des Hermones par le sentier vert, et retour par la sapinière par le sentier bleu.

En partant du Champ Dunant et en passant par le chemin communal derrière la rue du Centre, quatre sentiers vous emmènent sur le Petit Cez ou aux Chambrettes par Prélaz ou par Les Mouilles, avec deux variantes. Par ce même chemin communal vous pourrez accéder au nouveau sentier, déjà balisé, en prenant la direction des Trois Partieux. Vous rejoindrez alors le vieux stade puis marcherez en direction de Trossy par la forêt, longerez ensuite le Pamphiot, atteindrez le Moulin d'Amphion pour faire le lien avec le sentier rouge du Voua Bénit. Vous pouvez aussi faire simplement l'aller-retour entre le Chef-lieu et Trossy.

La Commission "Sentiers" poursuit son travail de réhabilitation des chemins de la commune. Une jonction par Prélaz, qui permettra de descendre sur le hameau de Trossy, est en préparation.

Les membres de la Commission s'excusent par avance auprès des promeneurs : il arrive parfois que des flèches soient arrachées.

Bonnes balades... !



## MOT DU MAIRE



Comme chaque année à cette époque, il est de coutume de faire un point sur les décisions prises et les actions menées par la municipalité.

Ce premier semestre est marqué par la fin de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique s'est déroulée du 7 mai au 8 juin 2018. Le rapport du Commissaire Enquêteur est consultable en mairie, ou sur les sites internet de la Mairie et de Thonon Agglomération.

Au niveau des travaux, plusieurs opérations ont été, ou vont être prochainement réalisées, notamment :

- L'aménagement de la route des Chevrys avec l'enfouissement des réseaux secs, le renouvellement des candélabres et le remplacement de la canalisation d'eau potable ;
- La réalisation des enrobés sur les chemins piétonniers : Route des Cruets, Route des Bois, Rue du Sommetant ;
- L'aménagement du terrain au pourtour du monument aux morts : pose de pavés, réalisation d'un enrobé ;
- Le fléchage de nouveaux sentiers pédestres : l'un reliant le chef-lieu aux hameaux de Trossy et du Moulin d'Amphion, et le second reliant le chemin de Prélaz à Trossy ;
- Un aménagement du Champ Dunant est prévu dès cet automne avec la pose de bordures et le renouvellement de la distribution électrique afin de ren-

- forcer la sécurité lors des fêtes locales ;
- La mise en place des unités de traitement par U.V. dans les réservoirs et la mise à jour de la télégestion ;
- La réhabilitation du stade de foot sera réalisée avant le reprise de la saison.

Au niveau du groupe scolaire intercommunal, la rentrée scolaire 2018 sera marquée par la suppression des Temps Activités Périscolaires. Cette décision a été prise suite à une enquête menée auprès des parents d'élèves qui ont choisi, dans une très large majorité de revenir à la traditionnelle semaine de 4 jours.

Des changements sont également prévus au sein de l'équipe enseignante suite au départ à la retraite de Brigitte HUBERT, et à la mutation à l'école de Margencel de Valérie MATHEY en septembre prochain. Je remercie ces enseignantes pour leur dévouement et leur professionnalisme durant les années passées au sein de notre école.

Je souhaite la bienvenue à tous les vacanciers qui viennent séjourner dans notre belle région pendant la saison estivale ; et j'invite tout le monde à participer à la prochaine Fête de l'Été qui aura lieu les 28 et 29 juillet.

*Je vous souhaite à toutes et à tous  
un bel été !*

Joseph DÉAGE

## ÉTAT CIVIL

### 1<sup>er</sup> semestre 2018

#### Naissances

\* BIENVENUE \*

- RAGGI Rubis,  
née le 21 octobre 2017
- PONTNET Jolan,  
né le 07 mars 2018
- DÉAGE Paul,  
né le 21 mars 2018
- GILLET Noé,  
né le 22 mai 2018



#### Mariages

\* FÉLICITATIONS \*

- MEROTTO Mickaël & LORENZO Vanessa,  
mariés le 12 mai 2018
- DIVES Hervé & BRANCO SILVA Patricia,  
mariés le 26 mai 2018



#### Décès

\* SOUVENIRS RESPECTUEUX \*

- NÉPLAZ Henri,  
décédé le 08 mars 2018
- DUBOULOZ Gilbert,  
décédé le 14 mars 2018



## SÉANCE DU 8 JANVIER 2018

Monsieur le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal et souhaite que la solidarité au sein de l'équipe persiste. Il fait le point sur le parcours de mi-mandat et fait part de la satisfaction des habitants pour les services mis en place. Il souhaite que la municipalité continue dans cette dynamique. Monsieur le Maire félicite également le travail de toutes les associations qui sont un vecteur important dans la vie du village.

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### PROJET D'EXTENSION DES CARRIÈRES

Dans le cadre du projet d'extension des carrières, il est nécessaire de désaffecter les chemins ruraux. Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure d'enquête publique et autorise Monsieur le Maire à désigner un commissaire enquêteur.

### SUBVENTIONS 2018

Pour 2018, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Mission Locale	800 €
- Club de foot Le Lyaud/Armoy	1 000 €
- Echo du Haut-Chablais	2 000 €
- Association Parents d'Elèves	2 100 €
- Tennis Club	500 €
- Association "Goutte de Vie"	400 €
- Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud	1 100 €
- Association Parents d'Enfants Inadaptés	200 €
- Théâtre "Les Mots Dits"	250 €
- Mutame	78 €
- C.C.A.S.	10 000 €
- Chablais Nordic	500 €

### PRIX DE L'EAU

Monsieur le Maire suggère de ne pas augmenter les tarifs de l'eau pour la facturation de mars 2018 à février 2019. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

### PROJET D'ÉCHANGE DE PARCELLES COMMUNE / STE MBI

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'échange entre la commune et la société MBI, dans le cadre de l'aménagement foncier prévu au carrefour de la "Route d'Orcier" et de la "Rue du Quart d'Avaux". Le projet est accepté.

## SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### PLAN SECTORIEL DE L'INFRASTRUCTURE AÉRONAUTIQUE

Dans le cadre de la consultation sur le projet de PSIA de l'aéroport de Genève, le conseil municipal valide et soutient l'avis de Thonon Agglomération pour alerter la Suisse sur les incidences de l'agrandissement de l'aéroport, côté français.

## SÉANCE DU 5 MARS 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente un avant-projet de lotissement sur le secteur de Trossy. Le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser l'enrobé sur le chemin d'accès qui sera à la charge des lotisseurs.

### BUDGETS

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

##### > BUDGET PRINCIPAL M14

#### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés		236 762.32		149 789.00	0.00	386 551.32
Opérations de l'ex.	607 748.21	531 392.78	1 049 151.28	1 131 086.45	1 656 899.49	1 662 479.23
<b>TOTAUX</b>	<b>607 748.21</b>	<b>768 155.10</b>	<b>1 049 151.28</b>	<b>1 280 875.45</b>	<b>1 656 899.49</b>	<b>2 049 030.55</b>
Résultats de clôture	160 406.89			231 724.17	160 406.89	231 724.17
Restes à réaliser						
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>160 406.89</b>			<b>231 724.17</b>		<b>392 131.06</b>

##### > BUDGET "ARCADES" M 14

#### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés		153 442.08		14 505.22	0.00	167 947.30
Opérations de l'ex.	246 415.19	60 160.00	7 727.01	46 469.16	254 142.20	106 629.16
<b>TOTAUX</b>	<b>246 415.19</b>	<b>213 602.08</b>	<b>7 727.01</b>	<b>60 974.38</b>	<b>254 142.20</b>	<b>274 576.46</b>
Résultats de clôture	-32 813.11			53 247.37	-32 813.11	53 247.37
Restes à réaliser						
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-32 813.11</b>			<b>53 247.37</b>		<b>20 434.26</b>

##### > BUDGET "EAU" M 49

#### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	19 023.36	0.00		7 109.20	19 023.36	7 109.20
Opérations de l'ex.	246 740.01	286 174.13	113 360.46	140 733.55	360 100.47	426 907.68
<b>TOTAUX</b>	<b>265 763.37</b>	<b>286 174.13</b>	<b>113 360.46</b>	<b>147 842.75</b>	<b>379 123.83</b>	<b>434 016.88</b>
Résultats de clôture		20 410.76		34 482.29	0.00	54 893.05
Restes à réaliser						
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>20 410.76</b>		<b>34 482.29</b>		<b>54 893.05</b>

##### > BUDGET PRIMITIF - Budget Principal :

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 241 724.17 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 310 406.89 €.

##### > BUDGET PRIMITIF - Budget Eau :

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 131 000.00 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 356 893.05 €.

##### > BUDGET PRIMITIF - Budget "Les Arcades" :

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 28 247.37 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 65 000.00 €.

### SUBVENTIONS FDDT

Le Conseil Municipal valide la liste des dépenses qui feront l'objet d'une demande de subvention au titre du Fonds Départemental Des Territoires. Le montant total est de 160 296 euros.

### CARRIÈRES CHABLAISIENNES

Pour 2017, le produit d'exploitation et de remblaiement de la carrière s'élève à la somme de 160 228 euros.

### CARRIÈRES : PROJET D'EXTENSION

Dans le cadre des mesures compensatoires relatives au projet d'extension de la carrière, une convention entre la commune du Lyaud et la Société Les Carrières Chablaisiennes est exigée ayant pour objectif de laisser vieillir des zones boisées pendant une durée de 30 ans. Le conseil municipal donne un accord de principe en proposant la parcelle cadastrée OC 337, au lieu-dit "Gros Cez", d'une surface de 5,4 ha.

### LOYERS ARCADES

Les baux pour le D'JOSS BAR et l'Entreprise FINELEC vont être renouvelés et proposés à une prochaine réunion de conseil.

### ADRESSAGE COMMUNAL

Afin de renforcer l'efficacité des interventions du SDIS74, de la gendarmerie, de l'Aide aux Personnes à Domicile, aux sociétés GPS et pour le déploiement de la fibre haut débit, la Régie de Gestion des Données des Pays de Savoie a rappelé la nécessité de revoir l'adressage communal. La Société CICL a été retenue pour réaliser cette étude ; le montant du devis est de 3 825.80 € T.T.C.

### AGENCES DE L'EAU

Les élus de Haute-Savoie dénoncent la baisse inacceptable du budget des Agences de l'Eau et demandent au gouvernement de maintenir leurs dotations au niveau de 2017. Le conseil municipal soutient la motion adoptée par l'Association des Maires de Haute-Savoie.

## SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2018

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales pour 2018 :

- Taxe d'habitation : 12.94 %
- Taxe foncière (bâti) : 10.97 %
- Taxe foncière (non bâti) : 61.07 %

### DÉNOMINATION DES RUES ET ADRESSAGE COMMUNAL

Le conseil municipal décide de mettre en forme le projet d'adressage communal évoqué lors de la réunion du 5 mars. De nouveaux noms de rues et numéros seront attribués dans certains secteurs, notamment dans les lotissements. Une cartographie actualisée sera également réalisée.

## SÉANCE DU 7 MAI 2018

La séance débute par la visite des carrières du Moulin d'Amphion ; Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le secteur qui reste à exploiter, celui en cours de réhabilitation et celui destiné à l'extension.

### URBANISME

L'Enquête Publique du PLU a démarré ce jour. La première permanence du Commissaire Enquêteur aura lieu samedi 12 mai de 9 h à 12 h en mairie.

### SYANE : TRAVAUX SECTEUR "DERRYS"

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve le plan de financement des travaux à réaliser sur le secteur des "Derrys" :

- Montant global estimé à 230 097,00 €
- Participation financière communale estimée à 111 691,00 €
- Frais généraux : 6 903,00 €

La Commune versera au SYANE les annuités d'amortissement de la participation estimative (hors frais généraux) à sa charge sur la base des 80 % de ladite participation, soit 89 353 €.

### BUDGET "EAU" : EMPRUNT

Le conseil municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole des Savoie d'un montant de 265 000,00 €, pour financer l'installation du système de traitement UV et de télégestion, ainsi que les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable du secteur des "Derrys".

Le taux d'annuité retenu par le Conseil est de 2.05 % d'une durée de 25 ans.

## SÉANCE DU 4 JUIN 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

### PLU

Monsieur le Maire donne lecture d'une note de Monsieur le Maire d'ALLINGES, invitant la population de sa commune à se manifester contre le projet d'extension de la carrière dans le cadre de l'Enquête Publique du PLU.

Suite à la demande de la famille PERRIERE, Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui lui a été adressé concernant une demande de reclassement d'un terrain en zone constructible. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande et décide de ne pas modifier le classement prévu.

### CONVENTION ENEDIS : ETUDE SECTEUR "CHEVRYS"

Monsieur le Maire propose une convention à passer entre la commune du Lyaud et ENEDIS pour la réalisation d'une étude relative à l'extension de la distribution d'électricité sur le secteur des "CHEVRYS". Le Conseil Municipal accepte les termes de cette convention.

## Fondue géante 4 février 2018

Plus de 120 personnes se sont rassemblées autour des caquelons pour la traditionnelle fondue savoyarde offerte par la municipalité.

Préparée avec minutie par Louis et Félice aidés par les membres de la commission "Sports et Loisirs", cette soirée a permis aux Lyaudins de se retrouver en toute amitié.

À noter le nombre important de jeunes qui ont donné une dynamique bien sympathique à cette soirée, sans oublier la pesée du panier qui a obtenu comme toujours un franc succès.



## Matinée nettoyage

Des habitants de la commune ainsi que des membres de l'Association Communale de Chasse ont arpenté tous les abords des routes communales et départementales pour la journée nettoyage. Cigarettes, bouteilles en plastique, paquets de cigarettes vides, restes de véhicules ont rempli les deux bennes mises à disposition par la mairie. À midi tous ces bénévoles ont rejoint la salle communale pour apprécier un repas préparé par les chasseurs.



## Course cycliste Grand prix des Hermones

Pour son 26<sup>e</sup> anniversaire, le traditionnel Grand Prix des Hermones s'est déroulé le dimanche 22 avril sur un circuit empruntant les routes des deux communes du LYAUD et d'ARMOY. Cette année, le départ et l'arrivée ont eu lieu devant la mairie d'ARMOY.

Le circuit a quelque peu été modifié suite aux directives nationales, la circulation des véhicules n'étant plus autorisée en sens inverse de la course, d'où les arrêtés municipaux rédigés par les services de nos deux communes et le travail accompli en amont pour cette manifestation.

Comme depuis le début, cette édition a été organisée par le club cycliste d'Evian Vélo avec l'appui des deux municipalités et des commissions Sports et Loisirs des communes.

En tant qu'organisateur, je profite du bulletin communal pour remercier et féliciter les riverains et les habitants résidant près ou sur le circuit, qui ont su se montrer compréhensifs et quelquefois patients dans leurs déplacements. Cette année encore, l'épreuve s'adressait aux jeunes, pour les courses du matin, et aux cadets et seniors pour celles de l'après-midi.

### LES RÉSULTATS :

#### En minimes garçons :

Victoire d'Axel SALVADORI du Team Allinges/Publier, 2<sup>e</sup> : M. DUFFAUD Ancey et 3<sup>e</sup> L. BARBEREAU de Team Allinges/Publier.

#### En minimes filles :

Victoire d'Aurore PERNOLET de Cluses/Scionzier, 2<sup>e</sup> Cl. JACQUEMOT, 3<sup>e</sup> Chloé VALLET, toutes deux d'Evian-Vélo.

#### En cadettes :

Victoire de Hortense CARMELLE VC Ambérieu, 2<sup>e</sup> A. PERNOLET VC Cluses et 3<sup>e</sup> M. LAIGO du Team Allinges/Publier.

#### L'après-midi course cadets :

Victoire d'Alex BARFIEL du VC Annemasse, 2<sup>e</sup> M. FALLOT et 3<sup>e</sup> B. VEROUDEUR, tous deux d'Ancey Compétition.

#### Course seniors D1 / D2

Victoire d'Hugo CHARPIGNY de Bourg en Bresse, 2<sup>e</sup> S. GALLAY de l'UC Thonon, 3<sup>e</sup> K. BUISSON du VC Annemasse.

#### Course seniors D3 / D4

Victoire de Frédéric CONTI de l'UC CULOZ, 2<sup>e</sup> Ismael COSTA du VC ST-Julien, 3<sup>e</sup> Joseph TRAMONTANA de Cluses-Scionzier.

Pour clôturer cette journée, lors des récompenses, Monsieur le Maire d'ARMOY a remercié et félicité tous les participants, mais aussi les organisateurs, les bénévoles et les secours pour leur travail, et surtout a noté que l'épreuve s'est déroulée sans accident, ni incident.

*Pour l'organisation,  
Le Président d'Evian-Vélo,  
André JACQUEMOT*



## Cérémonie "Souvenir des déportés"

Le dimanche 29 avril a eu lieu une émouvante cérémonie en Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation. Le calvaire qu'ils ont vécu et le courage dont ils ont fait preuve ont été commémorés : Caroline JACQUET a chanté "Le Chant des marais", composé en 1933 par des détenus allemands du camp de concentration de Börgermoor et Jo DÉAGE a lu un poème écrit à Ravensbrück par Micheline MAUREL, "Il faudra que je me souviennne". Puis le maire, accompagné de la députée Marion LENNE, a déposé une gerbe devant le monument aux morts, avant de saluer les nombreux portedrapeaux présents.



### Il faudra que je me souviennne

*Il faudra que je me souviennne,  
Plus tard, de ces horribles temps,  
Froidement, gravement, sans haine,  
Mais avec franchise pourtant.*

*De ce triste et laid paysage,  
Du vol incessant des corbeaux,  
Des longs blocks sur ce marécage,  
Froids et noirs comme des tombeaux.*

*De ces femmes emmitoufflées  
De vieux papiers et de chiffons,  
De ces pauvres jambes gelées  
Qui dansent dans l'appel trop long.*

*Des batailles à coups de louche,  
À coups de seau, à coups de poing.  
De la crispation des bouches  
Quand la soupe n'arrive point.*

*De ces "coupables" que l'on plonge  
Dans l'eau vaseuse des baquets,  
De ces membres jaunis que rongent  
De larges ulcères plaqués.*

*De cette toux à perdre haleine,  
De ce regard désespéré  
Tourné vers la terre lointaine.  
Ô mon Dieu, faites-nous rentrer !*

*Il faudra que je me souviennne...*

*Micheline MAUREL  
Poème écrit à Ravensbrück*

## Cérémonie du 8 mai

La jeune génération était largement représentée devant le monument aux morts pour commémorer le 73<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire sur le nazisme et célébrer les valeurs de fraternité et de tolérance garantes de la paix et de la liberté. Les enfants du Groupe Scolaire ARMOY-LE LYAUD

et les élèves de l'École de Musique ont animé la cérémonie présidée par le maire du LYAUD, Jo DÉAGE, entouré du maire d'ARMOY, Daniel CHAUSSÉE, et de la conseillère départementale, Patricia MAHUT.



## Balade des Aînés sortie du 10 juin

Ce dimanche 10 juin, les aînés du village se sont retrouvés pour une journée découverte. Découverte des Grottes de Cerdon, profondes, humides, fraîches et chargées d'une histoire de plusieurs millions d'années.

Découverte également des Soieries de Bonnet, fermées aujourd'hui, mais témoin d'un savoir-faire ancestral.

Retour dans notre village après une journée ensoleillée et conviviale.



Bon anniversaire, Armande !

# Fête de la musique

La forte bise n'a pas empêché les Lyaudins de venir écouter les groupes qui se sont succédés lors de la fête de la musique. Comme d'habitude, l'équipe du D'Joss Bar a

régalé le public. Les Pickel's, les élèves de l'Ecole de Musique, José et Zeilluv'song nous ont "en...chantés" !



# Troc'plantes



Le Troc Plantes de printemps organisé par Mme CHRISTELLE MELON a attiré sur le champ Dunant de nombreuses personnes qui ont échangé leurs plantes et graines et partagé des informations sur des espèces disparues et retrouvées, le tout dans une ambiance conviviale.

# TRAVAUX DE LA COMMUNE



La clôture du stade.



Réfection du mur du jardin de la micro-crèche.



Aménagement du parking Route d'Armoiy



Fleurissement du rond-point du Champ Dunant



Habillage des escaliers de la micro-crèche.



Pose du transformateur pour renforcer le secteur du stade.

# MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

## Le marché du samedi matin s'est agrandi !

En plus des fruits et légumes du "Potager des Fourches", vous y trouverez :

- le pain fabriqué à partir de farine locale par Bruno BADET de Langin
- les poissons du lac et les produits dérivés, pêchés et préparés par Monsieur BOUCHET, pêcheur professionnel du Lyaud
- les fromages de chèvre, les œufs et les confitures de La "Ferme du RIMANDON" de Marin
- les poules pondeuses et d'ornement élevées à Draillant par Madame BIGLIONE.



Tous les produits proposés sont de qualité BIO.

*A vos paniers !*

À partir de mi-juillet, Jean-Rémi CHEVALET vendra également sa production de viande de "La Ferme des Hermones" de Vailly.



# GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL



Un moment convivial pour le départ à la retraite de Mme HUBERT et la mutation à Margencel de Mme MATHET.

## ILS QUITTENT L'ÉCOLE PRIMAIRE

... pour le collège



*Bonne chance à tous !*

# FOYER RURAL

Ce ne sont pas moins de 16 activités qui ont été proposées en cette saison 2017-2018, à près de 240 personnes, des jeunes jusqu'aux aînés. Merci aux participants et aux animateurs qui ont su faire partager avec chaleur toute leur expérience.

La saison 2018-2019 se profile ; si la plupart des activités vont se poursuivre et si la plupart des animateurs "remplissent", quelques changements sont prévus :

Michèle, qui animait le cours d'Anglais a souhaité passer la main. Elle sera remplacée par Florence May, pour un cours de conversation destiné aux non-débutants.

Les cours de zumba seront entièrement assurés par Sandra Meschi, de retour de congé, sur 3 tranches d'âges : 5-7 ans, 8-11 ans et 12 ans-adultes.

Les cours de tai-chi se feront par cycles de 10 séances : cycles débutants et approfondissement.

Nouveauté : Natacha de Rycke, de retour elle aussi, proposera des cours de Pilates et des cours de cardio "work-out" (voir la brochure qui paraîtra mi-août).

### SUR VOS AGENDAS :

Inscriptions

- Samedi 1<sup>er</sup> septembre de 9 h à 11 h 30 (présence des animateurs avec lesquels vous pourrez discuter) et de 14 h à 16 h 30, salle de réunion sous la mairie d'Armoy.
- Mercredi 5 septembre de 17 h à 19 h, même salle.

- Lors des permanences du foyer, les mardis de 9 h à 12 h, même salle.

### EXPOSITION ARTISANALE D'AUTOMNE

Samedi 27 octobre après-midi et dimanche 28 octobre toute la journée, salle polyvalente d'Armoy. Les artisans amateurs locaux peuvent proposer leur candidature avant fin juillet. Le nombre de places étant limité, le choix des exposants (mi-août) se fera sur la diversité des créations.

Contact : foyer.armoy.lelyaud@gmail.com  
06 51 13 72 36 (le mardi matin)



La chorale "Hermione" en répétition

## Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves poursuit ses activités tout au long de l'année pour récolter des fonds. En mars, 1120 menus lasagnes - tartelettes aux pommes ont été vendus : cela est bénéfique pour la santé financière de l'association !  
Le vide-greniers et la vente de fleurs du 13 mai ont fait venir du monde à Armoys malgré le mauvais temps.  
Le 30 juin, l'année s'est clôturée sur une jolie kermesse sous le soleil avec des balades à poney, du maquillage et des tatous, une initiation au tir à l'arc, des jeux de fléchettes et de chamboule-tout. Les stands de jeux plaisent toujours aux petits comme aux grands !

### SORTIES SCOLAIRES EFFECTUÉES AU COURS DE CETTE ANNÉE

Grâce à la participation de tous les parents à nos différentes manifestations, l'APE a pu allouer 20 800 € pour l'année scolaire 2017/2018 pour les activités de tout le groupe scolaire.

#### ÉLÉMENTAIRE :

- Cirque Arlette GRUSS à Annecy
- Visite guidée de La Roche-sur-Foron
- Visite à la fondation Gianadda à Martigny
- 2 jours de voile
- Journée raquettes, découverte nature et empreintes
- Visite guidée d'Yvoire
- Ferme pédagogique de Marin
- 1 séance au cinéma pour le film "BLUE"
- Visite du musée de la préhistoire à Sciez
- Visite de Chaplin's World à Corsier-sur-Vevey (Suisse)
- Achat de matériel pédagogique de cirque
- Château de Clermont en Genevois
- ....

#### MATERNELLE :

- Spectacle "Panash'Compagnie"
- Spectacle "Cornélius et les déchets"
- Spectacle "Pépin dans le jardin"
- Visite et ateliers au Pré Curieux à Évian
- Achat pédagogique de larves de coccinelles
- Visite et atelier aux Ruchers du Haut Chablais
- Ferme pédagogique de Marin
- .....

#### EXEMPLES DE COÛTS DE TRANSPORT :

- Cinéleman : 125 € pour 1 autocar
- Évian (Pré Curieux) : 195 € pour 1 autocar
- Bonnatrait/Sciez : 275 € pour 1 autocar
- Corsier-sur-Vevey (Suisse) : 760 € pour 2 autocars
- Annecy : 2100 € pour 4 autocars
- Martigny : 1140 € pour 3 autocars

### RETOUR EN IMAGES SUR LA KERMESSE DE L'ÉCOLE



## Goutte de Vie

Association des donneurs de sang  
Armoys-Le Lyaud

### Message aux supers héros de nos communes...

#### RÉVÈLE LE HÉROS QUI EST EN TOI :

Tu es majeur... Deviens Donneur et sauve des vies !  
Chaque année, le don de sang permet de sauver ou de soigner plus d'un million de personnes !  
10.000 dons sont nécessaires chaque jour pour que médecins et soignants puissent pratiquer leurs interventions des plus bénignes aux plus délicates.

#### REJOINS LES HÉROS DU QUOTIDIEN

- Tu es en bonne santé
- Tu n'es pas à jeun
- Tu pèses plus de 50 kg

#### TON SANG EST UN CONCENTRÉ DE SUPER POUVOIRS !

Le sang représente 1/13<sup>e</sup> du poids du corps. Il est composé de globules rouges et blancs, de plaquettes et de plasma. Chacun de ces composants est utile pour sauver un malade.  
Les globules rouges sont utilisés pour traiter des anémies ou des hémorragies lors d'interventions chirurgicales.  
Les plaquettes sont indispensables en cancérologie.  
Le plasma entre dans la fabrication de nombreux médicaments.

#### VAS Y AVEC TES POTES, N'HÉSITE PAS A VENIR ACCOMPAGNÉ D'AMIS POUR PARTAGER CE MOMENT DE SOLIDARITÉ !

Simple, sûr et rapide, un don de sang se décline en 4 étapes :

- Etape 1 - l'inscription (pense à te munir d'une pièce d'identité pour un premier don).
- Etape 2 - l'entretien médical pré-don : réalisé par un médecin de l'EFS cet entretien obligatoire est confidentiel et couvert par le secret médical. Il est indispensable pour assurer ta sécurité et celle du receveur.
- Etape 3 - le don : le prélèvement lui-même ne prend que 5 à 10 minutes. Il est réalisé au pli du coude, sous la surveillance permanente du personnel médical.
- Etape 4 - la collation et le temps de repos : après le don, une collation t'est servie et tu devras te reposer pendant 20 minutes environ.

#### QUE DEVIENT TON SANG ?

Aussitôt prélevé, le sang est envoyé à l'EFS chargé d'assurer le lien entre les dons et les besoins des malades. Les poches de sang y sont analysées, triées et traitées avant d'être réparties dans les établissements de santé de toute la France.

Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain.

*Le don de sang est donc indispensable !*

Alors à l'occasion de la prochaine collecte organisée de 16 h 30 à 19 h 30 **MERCREDI 18 JUILLET 2018** au Lyaud, nous serons heureux de t'accueillir.



## Incivilité

Jean-Jacques HENRY, nouveau président depuis 2017, souligne cette année le bel enneigement tout au long de la saison à La Chapelle d'Abondance, où il n'y a pas eu de coupure contrairement au plateau des Moises qui subit, depuis 3 ans déjà, de plus en plus d'écarts de température en hiver, problématiques pour la bonne tenue des pistes.

Le club a pu maintenir son Grand Prix et sa mini-coupe pour les jeunes à La Chapelle.

Le président remercie les bénévoles investis sur les différentes manifestations promotionnelles : Forum des associations, Foire de crête, bourse aux skis sur Thonon et son trail UMTLM sur Thollon en mai dernier. Il remercie aussi tout particulièrement Fred BENEDE, ancien président du club et entraîneur pour son travail en biathlon 50 m cette saison, d'autant plus que cette discipline nécessite une logistique très lourde.

Côté résultats, le club a obtenu les plus hauts résultats jamais atteints en 9 années d'existence : un titre de championne du monde Junior par équipe en ESTONIE pour Camille BENEDE ainsi qu'une 3<sup>e</sup> place au classement général de l'IBU Junior's Cup. Chloé et Camille BENEDE ont remporté le relais des championnats de France des comités avec Enora LATHUILLERE pour le Comité Mont-Blanc. Chloé BENEDE intègre ainsi le groupe Comité MONT-BLANC en biathlon après avoir connu une saison "blanche" en 2016-2017. Anthony LAUSENAZ remporte pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le challenge régional U14, récompensant une régularité sans faille sur dix étapes en fond et biathlon. L'été dernier, Thierry ADAM en seniors se classe 4<sup>e</sup> du roller ski tour 2017 et 3<sup>e</sup> M1-M2 au marathon ski tour sur dix étapes des plus

grands marathons de l'hexagone !

Enfin, à souligner également, la mobilisation de notre groupe Masters autour du Team Transju emmené par Philippe DENNEULIN.

Côté perspectives, de nouvelles pistes ont été évoquées pour la saison 2018-2019 pour pérenniser un collectif et une dynamique orientés vers l'épanouissement de tous, quels que soient les objectifs (performance, santé/forme ou loisirs).

Prochaine étape pour nos jeunes fédéraux, le stage de préparation fin juillet et la préparation du Summer Tour en ski roues cet automne, avant une nouvelle saison sur neige !



## Tennis Club

La saison de l'école de tennis s'est terminée fin juin avec son lot de matchs et de manifestations.

L'année, compliquée au niveau des conditions climatiques, a été cependant marquée par l'arrivée de joueurs et joueuses plus jeunes.

Afin de profiter du terrain refait à neuf, le traditionnel tournoi salade (match en simple pour les plus jeunes, en double adulte - enfant ou ados - ados, barbecue) s'est déroulé cette année le dimanche 24 juin 2018 sur le court d'Armoy pour une journée conviviale où petits et grands ont pu jouer et se confronter aux autres..

La saison 2018-2019 reprendra dès le mercredi 29 août 2018. Pour cette nouvelle saison tous les cours seront regroupés le mercredi : la matinée étant dédiée aux enfants de l'école primaire et l'après-midi davantage aux collégiens et lycéens.

L'association a validé la remise en état totale du terrain en résine du Lyaud dont les travaux sont prévus cet été. Ce terrain qui va retrouver des couleurs sera inauguré au mois de septembre.

Enfin, le bureau de l'association a le projet d'emmener nos jeunes joueurs et joueuses de l'école de tennis au tournoi professionnel ATP de Lyon au mois de mai 2019.

Tarifs à l'année pour bénéficier de l'accès aux deux terrains de tennis d'Armoy et du Lyaud :

- 50 € pour une adhésion couple ou famille.
- 35 € pour une adhésion individuelle.

Guillaume Dupraz



Pour tout renseignement et inscription :  
gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93.

Ce fut une saison très compliquée cette année pour les Seniors. En effet l'équipe 1 finit à la 10<sup>e</sup> place sur 12 et se voit reléguée en Division 4. Quant à l'équipe 2, elle a fini la saison par un forfait général en raison d'un manque de motivation et d'une mauvaise ambiance due aux résultats médiocres.

Pour la nouvelle saison, le club va repartir avec un groupe senior d'une vingtaine de joueurs pour une équipe seulement. DAVID DELANOY est reconduit au poste d'entraîneur avec le soutien de JEFF DECROUX qui revient plus motivé que jamais !

Pour l'école de foot U7 U9 U11 U13, les résultats sont très encourageants grâce à des éducateurs efficaces qui donnent beaucoup de leur temps pour encadrer les enfants des deux villages. Merci à eux !

**LE GROUPEMENT ALPES U15 U 17 U 19** continue à bien fonctionner sous la présidence de CHRISTOPHE MIGUET. Les résultats sont excellents. Les U19 sont invaincus et terminent premiers de la poule. Les U17 et U15 sont en haut de tableau et l'équipe 2 des U15 accède à la 4<sup>e</sup> division.

Cette année ANTOINE RENAULT, le responsable des jeunes, arrive en fin de contrat après trois ans passés dans notre club et aussi au SIVOM où il était employé pour les Temps d'Activités Périscolaires. Sa progression a été crescendo autant à l'école de foot qu'au groupement ALPES avec les U15. Les enfants l'ont apprécié et nous, dirigeants, également. **C'est avec regret que le club te laisse partir pour une nouvelle aventure dans un autre club. Merci et bonne chance !**

Pour la nouvelle saison c'est OCEANE qui remplacera ANTOINE. Elle s'occupera des U7 et U9, ainsi que des tâches administratives.

Merci à la commune du LYAUD pour la pose de la clôture du stade DUBOULOZ et l'entretien des abords du terrain.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite du **TOURNOI DE PENTECÔTE**. Pas moins de 44 équipes U9 U11 U13 se sont affrontées sur les deux jours dans une super ambiance et avec un temps idéal.

Nous vous donnons rendez-vous les 28 et 29 juillet pour la traditionnelle fête de l'été :  
loto le samedi, vide-greniers et repas le dimanche.



# Théâtre

## "Les Mots Dits"



"Un cadavre bien vivant !"  
Tournée 2018



# Ecole de musique

Une fois de plus, l'audition de l'école de musique qui s'est tenue le 16 mars dernier a été une réussite. Les élèves qui le souhaitent ont pu se mettre en scène. Un grand merci au public qui était au rendez-vous. Vous pourrez ré-écouter quelques élèves lors de la fête de la musique du Lyaud. Grâce à la réussite de la soirée théâtrale du 9 février dernier et à l'attribution d'une subvention du conseil départemental (en plus du soutien des communes du Lyaud et d'Armoy), l'école de musique va pouvoir investir dans l'achat d'instruments (achat d'une sono en cours). Outre les cours individuels, l'école a le souhait de développer la musique d'ensemble. Des cours collectifs sont proposés en fonction de l'âge et du niveau instrumental de nos musiciens. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du bureau ou lors des temps d'inscriptions.



## Ecole de Musique

### Le Lyaud-Armoy

-  **COURS ADULTES**  
collectif et individuel
-  **COURS INDIVIDUEL**  
guitare, basse, contrebasse, batterie, saxophone...
-  **ATELIER MUSIQUES ACTUELLES**  
Chant, guitare, basse, batterie
-  **ORCHESTRE**  
bois, cuivres, batterie, percussions
-  **FORMATION MUSICALE APPLIQUÉE**  
dès 7 ans
-  **EVEIL MUSICAL**  
4/6 ans

Inscriptions :  
Samedi 1 septembre de 9h à 11h30  
à la mairie d'Armoy  
Mercredi 5 septembre de 18h30 à 20h à la salle  
de musique du Lyaud

Cours individuels:  
390€/30min, 585€/45min  
Cours collectifs : 130€

**Informations**  
Caroline : 06 48 38 07 13 / Karine : 06 01 05 25 54

# COMPTES RENDUS DU SIVOM

## SÉANCE DU 15 MARS 2018

### COMPTE DE GESTION 2017 :

Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Le Comité syndical arrête les résultats définitifs de l'exercice 2017 tels que résumés ci-dessous :

- Résultats de Clôture et résultats définitifs :
- Excédents de fonctionnement : 61.025,89 €
  - Excédents d'investissement : 239.478,81 €

### AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 :

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2017 comme suit :

- Résultats de Clôture et résultats définitifs :
- 61.025,89 € en section de fonctionnement à l'article 002 (Résultat de fonctionnement reporté)
  - 239.478,81 € en section d'investissement à l'article 001 (Excédent de résultat reporté)

### ADOPTION BUDGET PRIMITIF 2018 :

Le Comité syndical adopte le Budget Primitif du Syndicat Intercommunal pour l'exercice 2018 Comme suit :

#### • Section de fonctionnement :

Dépenses : 870.570 00 €  
Recettes : 870.570,00 €

#### • Section d'investissement :

Dépenses : 288.130,00 €  
Recettes : 288.130,00 €

### DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT :

Le Comité Syndical sollicite le concours financier du Conseil Départemental pour :

- Réfection Toiture du Groupe Scolaire : 11.883 €
- Remplacement d'un vidéo : 1.220 € (projecteur avec Tableau blanc et Ordinateur)
- Véhicule Master Benne pour le Service Technique : 9.000 €

### CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS ETÉ 2018 :

En raison de restrictions budgétaires et d'un personnel suffisant au Service Technique, le Comité Syndical ne crée aucun emploi saisonnier pour l'été 2018.

## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

### du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22



**A NOTER :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018).

# Forum "partir à l'étranger"

MERCREDI 17 OCTOBRE 2018 de 10 h à 17 h  
Thonon-les-Bains (Espace Tully)

Afin d'accompagner les jeunes dans leur volonté de mobilité, Thonon Agglomération et son Bureau Information Jeunesse (BIJ) organisent la

**12<sup>e</sup> édition du Forum Partir à l'étranger**  
le mercredi 17 octobre 2018, de 10 h à 17 h  
(Espace Tully – Thonon-les-Bains).

Tout au long de la journée, les jeunes auront la possibilité de rencontrer des professionnels de la mobilité internationale quel que soit leur projet : étudier, travailler, être volontaire, s'engager dans un projet humanitaire...

"Découvrir le monde, s'enrichir au contact d'autres cultures, perfectionner sa connaissance d'une langue étrangère, acquérir une expérience professionnelle à l'étranger... Autant de sources d'épanouissement et d'atouts, notamment sur le marché du travail, qui doivent être valorisés auprès de la jeunesse" avance Charles RIERA, vice-président de Thonon Agglomération en charge de la politique de la ville.

Dans cette perspective, des tables-rondes, des ateliers et la présence d'une vingtaine de professionnels permettront de répondre aux nombreuses questions liées à la préparation d'un séjour à l'étranger : obtenir un financement, remplir les formalités de départ, identifier les organismes spécialisés, modalités pratiques (transport, logement, langues, etc.)... A l'occasion du Forum, les représentants du Bureau Information Jeunesse présenteront notamment les Bourses Mobilité, une aide financière pouvant être accordée par l'agglomération pour accompagner les jeunes dans la concrétisation de leur projet.

Le retour d'expériences de jeunes voyageurs promet également d'être passionnant et instructif.

Entrée libre pour tous.

**PLUS D'INFOS :**  
Bureau Information Jeunesse (BIJ)  
04 50 26 22 23  
www.thononagglo.fr

## THONON agglomération



# T

## ransport à la demande (TADispo)

### RÉSERVEZ VOTRE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TADispo, service de transport à la demande de Thonon Agglomération, dessert à présent l'ensemble des communes du territoire. Il vous permet de vous déplacer facilement d'une commune à l'autre de l'agglomération, sur l'itinéraire et à l'horaire souhaités.

Le service est accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, qui bénéficient d'un service adapté : personnes handicapées (dont les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels et les passagers en fauteuil roulant), personnes âgées, femmes enceintes...

TADispo fonctionne toute l'année, **du lundi au vendredi de 9 h à 18 h non-stop (sauf jours fériés)**, pour tout trajet qui n'est pas assuré par les lignes de transport existantes. La commune de Thonon-les-Bains ne peut être ainsi desservie que pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), et pour un nombre d'arrêts réduit.

Après inscription et réservation par téléphone, vous pouvez vous rendre à votre travail, sur vos lieux de loisirs, dans votre famille ou encore faire des emplettes dans l'agglomération. Chacun en bénéficie aux horaires souhaités, en fonction des plages disponibles.

Le transport à la demande assure aussi la correspondance avec les lignes de cars interurbains, celles du réseau BUT à Allinges, Anthy-sur-Léman et Margencel, celles du réseau des TPG à Veigy-Foncenex et Chens-sur-Léman, ainsi qu'avec les gares de Bons-en-Chablais et Perrignier, ou encore l'embarcadère CGN à Yvoire.

Pour la montée, sur la commune du Lyaud, celle-ci se fait obligatoirement à l'un des points d'arrêt suivants : La Capite, Les Devants, Les Cruets, Cimetière, Chef-lieu, Trossy, Moulins d'Amphion, Les Hermones.

#### LE SERVICE EN PRATIQUE

Comment réserver ?

Sur simple appel téléphonique au **N°Azur 0 810 00 88 39**

Ou au 04 50 74 49 96

du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les réservations doivent être effectuées au plus tard une demi-journée à l'avance (soit la veille pour le lendemain matin et le matin pour l'après-midi).

Quel est le coût d'un déplacement ?

Ticket unitaire, quelle que soit la distance parcourue : 3 €

Carnet de 10 tickets : 20 €

Ticket "hors-zone" (secteur Annemasse, sous conditions) : 8 €

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Les titres de transport sont vendus à bord du véhicule (les cartes bancaires ne sont pas acceptées).

## BLOC NOTES

#### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION,  
EN CAS DE NÉCESSITÉ, UN RENDEZ-VOUS PEUT ÊTRE PROPOSÉ  
EN DEHORS DE CES HORAIRES EN APPELANT LE 04 50 73 90 51.  
TÉL. 04 50 73 90 51 - E-MAIL : MAIRIE.LYAUD@ORANGE.FR

#### SECRÉTARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI, JEUDI, VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h  
ET LE MARDI DE 7 h 30 à 17 h.  
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53  
ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

#### DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h  
ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30  
TÉL. 04 50 73 98 59

#### RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE  
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

#### NUMÉROS UTILES

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**GENDARMERIE : 04 50 71 09 20**

DR PIOT PATRICK : 04 50 70 25 00

DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44

CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53

ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

#### ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES

TÉL./FAX 04 50 26 49 13



## Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

### En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles,...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

**NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.**

## Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

**Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.**



## Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

## Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



## Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

Grisette s'est vu décerner le premier prix du meilleur braiement du Chablais !!!



## Point poste

Depuis le 3 octobre 2011, un Point Poste est ouvert à l'Établissement "LE D'JOSS BAR".

Les services proposés à la population :

- ACHETER :
  - Timbres
  - Enveloppes Prêt-à-Poster
  - Emballages pour vos colis
  - Services de réexpédition ou de garde du courrier
- DÉPOSER :
  - Vos lettres et colis
- RETIRER :
  - Vos lettres recommandées
  - Vos colis
- EFFECTUER :
  - Des retraits d'espèces pour les personnes titulaires d'un Compte Postal

### Horaires d'ouverture du Point Poste

Tous les jours sauf le dimanche

- LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
  - De 6 h 45 à 12 h 30
  - De 16 h 30 à 19 h 30
- MERCREDI :
  - De 6 h 45 à 12 h 30
- FERMETURE LE DIMANCHE

LA POSTE



## MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

**Médecin :** VERHEYDE Catherine  
Tél. 04 50 73 30 43

Possibilité de prendre rendez-vous sur  
[www.doctolib.com](http://www.doctolib.com)

**Orthophoniste :** RODET Lore

**Ostéopathe :** BOECHE Marc-Antoine

**Kinésithérapeute :** LANDAT Audrey  
Tél. 04 50 73 25 97

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
13 juillet : 19 h	Fête nationale	Association Sports & Loisirs	D'JOSS BAR - Le Lyaud
18 juillet : 16h30-19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
28 juillet : 20 h	Loto	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
29 juillet : 7 h	Fête de l'été + vide-greniers	Club de foot & Association St Nicolas	Champ Dunant - Le Lyaud
7 octobre : 9 h 30 - 12 h	Troc de plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
24 octobre : 16h30-19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
27-28 octobre	Exposition artisanale	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoy
30 octobre : 19:30	Repas animé	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
3 novembre : 14 h	Course pédestre jeunes	Association Sports & Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
3 novembre : 16 h	Fête de la Châtaigne	Comité des fêtes d'Armoy	Commerces - Armoy
4 novembre : 9 h 30	Course pédestre adultes	Association Sports & Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
11 novembre : 11 h 30	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
17 novembre : 20 h	Loto	Association des parents d'élèves	Salle des fêtes - Armoy
1-2 décembre	Exposition	Chabl'Arts	Salle communale - Le Lyaud
8 décembre : 9 h - 12 h	Vente de sapins	Association des parents d'élèves	Groupe scolaire
9 décembre : 12 h	Repas des aînés	Commission des Aînés du village	Salle communale - Le Lyaud
14 décembre : 17 h 30	Fête de la lumière	Commission animation & culture	Salle communale - Le Lyaud
16 décembre : 16 h	Noël des enfants	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy

## Transports en commun

BUS (ligne 111 régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

> DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT 2018

- Départ du Lyaud**, Place du Champ Dunant à 7 h 18 -> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 7 h 30  
**Départ du Lyaud**, Place du Champ Dunant à 14 h 38 -> **Arrivée à Thonon**, Place des Arts à 14 h 45  
**Départ de Thonon**, Place des Arts à 12 h 20 -> **Arrivée au Lyaud**, Place du Champ Dunant à 12 h 32  
**Départ de Thonon**, Place des Arts à 18 h 15 -> **Arrivée au Lyaud**, Place du Champ Dunant à 18 h 30

Les horaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre seront disponibles sur le site internet de la commune dès qu'ils seront publiés par la SAT.

## Conseil Insertion Professionnelle

### PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?  
 Vous avez besoin d'une qualification ?  
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?  
 Vous ne savez pas comment faire ?  
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous  
 au secrétariat de la Mairie  
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND  
 Conseillère en Insertion Professionnelle

### Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 04 50 70 53 21  
 Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :  
 Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02  
 Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

### Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ  
 au 06 10 97 43 93.

### Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse  
 avec Michel MIGLIASSO  
 au 04 50 73 95 12.

### Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY  
 au 04 50 70 56 99.

### L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 04 50 71 15 50  
 avec Stéphanie VALLET au Lyaud.

### Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

### Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Danielle RUFFIN  
 au 04 50 70 90 36.

### L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Karine ANTONIOL  
 au 04 50 70 59 32.

### Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ  
 au 04 50 71 78 25.

### Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11  
 et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

### L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER  
 (responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

### Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition  
 Président : J.-J. HENRY  
 Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59  
 www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

### Les jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

### Les incroyables comestibles

Elisabeth Rocheteau au 06 74 96 01 26.

## Comité de rédaction du bulletin

Membres du Conseil Municipal  
 M. Joseph DÉAGE  
 M. Jean-Yves MEYNET

Mme Stéphanie VALLET  
 Mme Sylvie LUGRIN  
 Mme Laurence VIGNETTE  
 Mme Luce PERNIER

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.  
 Création et impression : FILLION imprimerie 04 50 26 29 13

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD  
[www.le-lyaud.fr](http://www.le-lyaud.fr)

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



**SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Terrassements et VRD  
Canalisations eaux potable, pluviales et usées  
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

**PETITJEAN**

Christophe SARL  
Ferblanterie  
Cuivrerie

5, chemin de la Rotte - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 73 99 68 - Fax 04 50 81 03 91 - Port 06 08 82 60 14  
Site 443 522 511 000 15

**Allianz**

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE

Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer  
74200 Thonon 74200 Allinges  
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67  
arrachart-george.thonon@allianz.fr  
arrachart-george.allinges@allianz.fr

**EMC TP**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
ADDUCTION D'EAU  
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON  
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs  
qui vous apportent le bonheur !

**RAMONEUR**  
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD  
**04 50 73 90 24**

**FILLION**  
IMPRIMERIE

ALLINGES

04 50 26 29 13 • fillion.imprimerie@free.fr

**TAXI EVASION**

Transport médical assis  
agréé toutes caisses  
d'assurances

**7/7 JOURS**

TOUTES DISTANCES  
Gares, aéroports, stations,  
colis, transports privés  
et médicaux

Pierre DETRY 06 18 64 32 83  
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud

*Nous remercions  
tous  
nos annonceurs !*

**MENUISERIE - AGENCEMENT**  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER  
artisan

**Bruno COUEDEL**

Service au Particulier - Société Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
bruno-couedel@wanadoo.fr

**G. DUBOULOZ**

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**  
Magasin Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28 www.dubouloz.net

**La Décoration**  
Magasin ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 38 92  
Fax. 04 50 70 27 81

**FINÉLEC**  
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

**SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ**

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93  
finelec.74@wanadoo.fr

*Pompes Funèbres Chablaisiennes*  
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
INHUMATION - CRÉMATIION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet  
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04  
pfch@wanadoo.fr  
pompesfunebreschablaisiennes.com

**GALLAY TV**

Antennes Satellite - Terrestre  
Réparation TV

Tél. 04 50 70 56 99  
572, route des Cruets  
74200 Le Lyaud  
Fran. ois.gallay@wanadoo.fr

**BORETTI & FILS**

Chauffage - Sanitaire  
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON  
**04 50 71 07 30**

**BEL & MORAND**  
T.P.

Aspiratrice excavatrice  
Capeaux, sclère, gravats, gravier,  
terre, sable, eau, ballast...

• Hauteur jusqu'à 15 m  
• Diamètre jusqu'à 250 mm  
• Distance jusqu'à 50 m

Contact  
403 E, route de la Gare  
Z.I. Meuniers - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 37 00 00 - Fax 04 50 37 00 01  
E-Mail : sabonier@wanadoo.fr

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR

**AGNAIRE**

20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE  
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX  
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE  
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

**Matériel médical**  
Oxygénothérapie - Orthopédie  
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente  
click & collect

**forum santé** Tél. 04 50 70 51 93  
Fax 04 50 73 93 97

ossature bois  
charpente  
couverture

particuliers  
entreprises  
collectivités

**FAVRAT**  
construction bois

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
www.favrat.fr

ZI VONGY LES PLAGNES  
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE  
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38  
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

**MCM**

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

**Compostière de Savoie**

Collecte de végétaux et de boues de stations d'épuration,  
traitement et valorisation,  
Vente au détail de compost végétal,  
Livraison à partir de 10 Tonnes.

jean-marc.ehry@terralys.fr  
193, Chemin des Bougeries  
ZA - 74550 PERRIGNIER  
Tél. 04 50 72 41 10  
Fax 04 50 72 00 33

EXPLOITATION  
DES SABLES  
ET GRAVIERS

**SAGRADRANSE**

1040, route de la Dranse  
Boîte Postale 604  
74500 AMPHION-PUBLIER

Amphion :  
Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy : 04 50 71 28 72  
Fax 04 50 70 85 88 Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

DRAGAGES  
TRAVAUX  
LACUSTRE

*Nous remercions  
tous nos annonceurs !*

BOUCHERIE TRADITIONNELLE  
**BONDAZ** VIANDES  
TÉL. 04 50 81 45 09

cora et moi, la confiance est là cora

sarl Les Enfants de  
Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
Tél. 04 50 73 90 43  
les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

Salle de bains  
clé en mains  
AGRÉÉES HANNOBAT

**SAV GAZdéfi**

DÉPANNAGE - ENTRETIEN  
APPAREILS GAZ ET A FUEL  
Tél. 04 50 39 45 71  
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse :  
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

**EUROPE SIGNALÉTIQUE**

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS  
MARQUAGE ROUTIER  
PANNÉAUX DE SIGNALISATION  
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES  
74550 PERRIGNIER

**Compta M**

Laetitia DIVIS  
Expert Comptable

Société d'expertise comptable

Rès. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer  
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96  
Fax 09 67 44 26 38 - lcomcompta@orange.fr

**PARTNER CHAUFFAGE**

DÉPANNAGE  
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES  
Tél. 04 50 70 58 81

**MECHOU DES SAVOIE**

Traiteur à domicile

- Réceptions
- Mariages
- Baptêmes
- Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Vincent Meunier  
74200 Le Lyaud

Tél. 04 50 70 96 49  
Port : 06 11 87 74 63

PEINTURE & DÉCORATION  
**DEGENEVE Christian**  
RELEVEMENTS • SOLS ET MURS • FACÈDES

74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 55 95 • Mob. 06 08 06 92 40  
Fax : 04 50 70 55 96  
christian.degeneve@orange.fr

**Fleur de soins**

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue  
champs  
de Beule

06 47 62 16 06

**DOMIAL**  
Electroménager, image et son

**DÉPANN'MÉNAGER**  
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon  
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94  
pellieux.l@wanadoo.fr

**LE D'JOSS BAR**

Restauration rapide du week-end  
Française des Jeux - Agence postale  
- Menu ouvrier du lundi au vendredi -

Tél. 04 50 73 38 46  
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

**LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES**  
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

**S.I.P.E.**

Construction réseaux électriques  
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public  
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoy  
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24  
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

**LA FERME DE TROSSY**

Horaires  
Lundi au samedi :  
9 h 30 - 12 h  
16 h 30 - 19 h 30

Dimanche  
et jours fériés :  
9 h 30 - 11 h 30  
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMÈRE DE  
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
www.lafermedetrossy.com

